

Résolutions adoptées par la dixième assemblée générale de l'UICN

New Delhi, 1969

19. Pollution et Education

La 10^e Assemblée générale de l'UICN réunie à La Nouvelle-Delhi en novembre 1969

Considérant la menace grandissante de la pollution dans le milieu naturel,

reconnaisant que de nombreux éléments connus de la pollution des milieux donnent un aperçu sur les caractéristiques des interrelations écologiques,

recommande qu'à tous les niveaux de l'enseignement, l'attention des professeurs soit attirée sur la pollution des milieux,

recommande qu'ils soient incités à trouver le moyen d'insérer les problèmes de pollution dans leurs programmes d'enseignement,

et **recommande en outre** de porter des efforts particuliers sur l'éducation relative à la conservation dans les milieux des cadres, des services publiques et des secteurs privés dont les décisions président aux affaires et au développement de la communauté concernant le milieu naturel,

et que les problèmes de qualité de l'environnement et de pollution des milieux soient inclus dans les programmes de formation scolaire et professionnelle des chimistes industriels, fournisseurs de produits médicaux et pharmaceutiques et professions connexes, agriculteurs, forestiers, ingénieurs civils, architectes paysagistes, spécialistes de l'aménagement du territoire et autres professions touchant à l'utilisation des ressources.